



Les tarifs de la Maternité Mona Lisa

Tarifs au 04/05/2010

Les frais pris en charge par la sécurité sociale

Les actes suivants sont pris en charge à 100 %: honoraires d'accouchement (sauf dépassement d'honoraires), péridurale (sauf dépassement d'honoraires), et frais de séjour à la maternité. Les frais d'accouchement seront remboursés directement à l'établissement par votre caisse d'Assurance Maladie. Aucune participation aux frais ne vous sera demandée.

- * Monitoring: pris en charge par l'assurance maladie.
- * Entretien précoce prénatale et cours de préparation à la naissance: remboursés à 100% par la sécurité sociale dans la limite de 8 séances.

Les analyses bébé sont réglées à la sortie, elles seront remboursées par la sécurité sociale sur présentation de la feuille de soin.

Les suppléments non couverts par la sécurité sociale¹

- * Chambre particulière²: de 75 à 300€ / jour
- * Transat accompagnant : offert
- * Petit déjeuner accompagnant: 4€
- * Repas accompagnant: 10€
- * Téléphone (branchement de la ligne): 5,5€
- * Téléphone (communication): 0,41€/ unité
- * Télévision en chambre double: 5€/jour
- * Dépassement d'honoraires de votre praticien et/ou de l'anesthésiste exerçant en secteur conventionné à honoraires libres (secteur 2), avec **votre accord préalable**. Ceux-ci se tiennent à votre disposition pour vous donner toute information.
- * Dépassement d'honoraires du pédiatre : 60€

Si vous n'êtes pas assurée sociale ou vous ne pouvez pas justifier de vos droits d'Assurance Maladie Vous devrez régler le montant total du coût de votre hospitalisation à l'entrée.

Maternité Mona Lisa
Clinique de Vinci
95, avenue Parmentier
75011 Paris
0 820 16 45 00

www.clinique-de-vinci.com
vinci.information@gmail.com

¹ Tarifs en vigueur le 04/05/10

² le jour d'entrée et de sortie étant dus/ Télévision offerte,